



**FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)**

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1<sup>er</sup> B – 6530 Thuin (Belgique)

---

**09. 11. 2006/ FR**

**Standard FCI N°44**

**BERGER DE BEAUCE-BAS ROUGE**

(Beauceron)



Le caractère du Beauceron doit être sage et hardi.

**TETE** : La tête est bien ciselée avec des lignes harmonieuses. Vues de profil, les lignes du crâne et du chanfrein sont sensiblement parallèles.

**REGION CRANIENNE** :

**Crâne** : Plat ou légèrement arrondi d'un côté à l'autre. Le sillon médian est peu accusé, la crête occipitale est apparente au sommet du crâne.

**Stop** : Peu accusé, à égale distance de l'occiput et de l'extrémité du museau.

**REGION FACIALE** :

**Truffe (nez)** : En rapport avec le museau, bien développée, jamais fendue et toujours noire.

**Museau** : Ni étroit ni pointu.

**Lèvres** : Fermes et toujours bien pigmentées. La lèvre supérieure doit venir couvrir la lèvre inférieure sans balloter. A leur commissure, les lèvres doivent former un très léger commencement de poche qui doit rester ferme.

**Mâchoires/dents** : Denture forte présentant un articulé en ciseaux.

**YEUX** : Horizontaux, de forme légèrement ovale. L'iris doit être marron foncé, en tout cas, jamais plus clair que noisette foncé même si les yeux sont claires. Pour la variété arlequin, l'œil vairon est admis.

**OREILLES** : Haut placées. Les oreilles sont semi-dressées ou tombantes. Elles ne doivent pas être plaquées **contre les joues**. Elles se présentent plates et plutôt courtes. La longueur de l'oreille doit être égale à la moitié de la longueur de la tête.

**COU** : Bien musclé, d'une bonne longueur, raccordé harmonieusement aux épaules.

**CORPS** :

Ligne du dessus : Le dos est droit. Le rein est court, large et bien musclé. La croupe est peu inclinée.

Garrot : Bien marqué.

Poitrine : Le périmètre thoracique dépasse la hauteur au garrot de plus de 1/5. La poitrine descend bien jusqu'à la pointe du coude. Elle est large, haute et longue.

**QUEUE** : Entière, portée bas, elle descend au moins jusqu'à la pointe du jarret, sans déviation, formant un léger crochet en forme de J. En action, la queue peut être portée au plus haut dans le prolongement de la ligne de dessus.

**MEMBRES****MEMBRES ANTERIEURS** :

Vue d'ensemble : Ils sont bien d'aplombs, vus de face et de profil.

Epaules : Obliques et moyennement longues.

Avant-bras : Musclés.

Pieds antérieurs : Forts, ronds, compacts. Les ongles sont toujours noirs. Les coussinets sont durs mais cependant élastiques.

**MEMBRES POSTERIEURS** :

Vue d'ensemble : Bien d'aplomb vus de profil et de derrière.

Cuisse : Large et musclée.

Jarret : Fort, descendu pas trop près de terre, la pointe se situant aux environs de ¼ de la hauteur du chien au garrot, formant avec la jambe un angle bien ouvert. Les métatarses sont presque verticaux, légèrement en arrière de la pointe de la fesse.

Pieds : Forts, ronds, compacts.

Ergots : Par tradition, les bergers ont tenu à conserver le double ergot. Les ergots forment des pouces bien séparés avec ongles, assez près du pied.

**ALLURES** : Souples et dégagées. Les membres restent bien en ligne. Le Berger de Beauce doit avoir un trot allongé avec une bonne amplitude du mouvement.

**ROBE**

Qualité du poil : Ras sur la tête, fort, court, gros, ferme et couché sur le corps, de 3 à 4 cm de long. Les fesses et le dessous de la queue sont légèrement mais obligatoirement frangés. Sous-poil court, fin, dense et duveteux, de préférence gris-souris, très serré, qui n'apparaît pas au travers du poil de couverture.

Couleur du poil :

a) Noir et feu (noir marqué de fauve) : bas rouges. La couleur noire est très franche, les feux doivent être écuréuil. Les marques feu se répartissent comme suit :

- pastilles au dessus des yeux
- sur les côtés du museau, diminuant progressivement sur les joues sans jamais atteindre le dessous de l'oreille
- au poitrail ; deux taches sont préférées
- la gorge
- sous la queue
- sur les membres, se perdant progressivement en montant sans toutefois envahir plus de 1/3 du membre, montant un peu plus haut à l'intérieur des membres.

b) Arlequin (bleu bigarré marqué de fauve) : gris, noir et feu, la robe est en parties égales gris et noir, les taches étant bien réparties, avec parfois plus de noir que de gris. Même répartition des feux que pour la variété noire et feu.

Tache blanche discrète tolérée au poitrail.

**TAILLE** : Mâles : 65 cm à 70 cm au garrot.  
Femelles : 61 cm à 68 cm au garrot.

**DEFAUTS** : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

**DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION** :

- Chien agressif ou peureux.

- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Taille sortant des limites du standard.
- Ossature très légère.
- Oeil trop clair, ou vairon (sauf pour les arlequins).
- Truffe fendue, de couleur autre que noire, ladre.
- Prognathisme avec perte de contact, absence de 3 dents et plus (les PC1 ne sont pas prises en compte).
- Oreilles naturelles totalement dressées et fermes.
- Membres postérieurs excessivement panards.
- Ergot simple ou absence totale d'ergots aux membres postérieurs.
- Queue écourtée ou enroulée sur le dos.
- Robe : couleur et texture autres que définies par le standard. Absence totale de feux. Poil hirsute. Nette tache blanche, bien visible au poitrail. Variété arlequin : trop de gris, noir d'un côté, gris de l'autre, tête toute grise (absence de noir).

**N.B. :**

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

## ANATOMIE EXTERIEURE

